

Equipements de protection individuelle liés au coronavirus

Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou moyen (y compris tous les compléments et accessoires) destiné à être porté ou tenu par le travailleur en vue de le protéger contre des risques susceptibles de menacer sa santé ou sa sécurité au travail.

Par exemple : protection des mains (gants de protection contre les risques chimiques, thermiques, biologiques...), protection respiratoire (contre les poussières, gaz, vapeurs...), protection auditive (coquilles antibruit, bouchons d'oreilles...), protection des yeux et du visage (contre les projections de particules, produits chimiques, radiations...), vêtements de protection (contre le froid/la chaleur, les produits chimiques...).

Il est essentiel que le travailleur utilise correctement les EPI. Seuls des EPI appropriés, non endommagés, correctement et systématiquement portés offrent une protection efficace à l'utilisateur. D'autres points d'attention importants sont l'hygiène personnelle adéquate et la prévention des infections. Les EPI sont destinés à un usage personnel et ne peuvent dès lors être transmis à une autre personne.

Durant cette épidémie de coronavirus, des mesures plus strictes s'appliquent aux « équipements médicaux de protection individuelle ». Elles sont généralement communiquées dans le cadre de procédures spécifiques au sein de l'organisation (hôpital, institution de soins...).

Equipement de protection individuelle	Points d'attention
Généralités	Lorsque vous mettez ou enlevez un équipement de protection individuelle, ne vous touchez pas le visage, la bouche, le nez ni les yeux avant de vous être soigneusement lavé ou désinfecté les mains. Consultez l'infographie sur l'hygiène des mains.
Gants	Les gants protègent les mains de vos collaborateurs contre les risques chimiques, thermiques, mécaniques... mais contribuent également à prévenir la propagation du coronavirus. Retirez soigneusement vos gants pour éviter toute contamination. Consultez la fiche d'instruction.
Masque chirurgical	Le masque chirurgical doit bien s'adapter au visage de l'utilisateur. Si vous portez un masque, vous devez d'abord vous raser de près la partie du visage en contact avec les bords du masque. Assurez-vous que le pince-nez est bien positionné sur le nez. Visionnez la vidéo avant de mettre et d'enlever le masque. Vous ne pouvez pas utiliser le même masque en permanence. Sa durée d'utilisation dépend des circonstances. Rangez le masque dans un sac fermé nominatif. N'utilisez pas de masque sale ou usé : jetez-le immédiatement.
Ordre des différents EPI	Mettez d'abord le masque chirurgical, puis le tablier et les gants et enfin les lunettes de protection. Enlevez les gants, puis lavez-vous les mains. Otez ensuite le tablier, les lunettes de protection et le masque chirurgical, puis lavez-vous à nouveau les mains.
Nettoyage et stockage	Séparez bien les EPI réutilisables et les EPI à usage unique. Veillez à ce que les équipements de protection individuelle réutilisables soient correctement nettoyés. Garantissez un flux d'entrée et de sortie clair des matériaux nettoyés/à nettoyer. Assurez-vous que les EPI nettoyés sont protégés avant d'être stockés. Veillez à ce que les EPI non réutilisables soient rapidement et correctement éliminés du lieu de travail. Nettoyez et rangez soigneusement les équipements de protection individuelle (casques de sécurité, lunettes...) utilisés par des tiers (clients, visiteurs...).

Sites pertinents sur le coronavirus : www.mensura.be/fr/corona
<https://www.info-coronavirus.be/fr/>

*Ce document a été rédigé le 20/4/2020 sur base des mesures en vigueur à cette date.
Il regroupe les mesures générales intersectorielles. Leur applicabilité doit être évaluée en fonction de la situation de l'entreprise.*